



COMMUNICATION ON
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

COP
Communication sur le progrès



Lettre
d'engagement

Actions
pratiques

❖ Lettre d'engagement

En signant le Pacte Mondial de l'ONU en 2015, Enza Management Consulting s'est engagé à en respecter les dix principes fondateurs regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux : les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans notre volonté de formaliser la démarche RSE d'Enza auprès de tous nos collaborateurs, des actions ont été mises en œuvre au cours l'année 2015, en cohérence avec les principes fondateurs du Pacte Mondial.

En 2016, Enza renouvelle son engagement de promouvoir les principes du Pacte Mondial et publie son premier Communication On Progress, relatant les actions menées tout au long de l'année 2015, sur deux des quatre thèmes fondamentaux : les conditions de travail et l'environnement.

En rendant public ce document, nous affirmons notre volonté de faire progresser ces 4 principes dans notre domaine d'influence, et nous nous engageons à continuer à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, ainsi que dans nos actions au quotidien. Nous nous appliquons également à partager ces informations avec nos parties prenantes, par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Céline Saurel et Pierre Mendioudou



*Directeurs associés
Enza Management Consulting
Le 08/04/2016*



Lettre
d'engagement

Actions
pratiques

❖ Actions pratiques // Conditions de travail (1/2)

EVALUATION, POLITIQUE & OBJECTIFS	<p>Enza est un cabinet de conseil en management et gestion de projet. Notre activité consiste donc à mettre à disposition de nos clients les ressources nécessaires pour les accompagner dans la conduite et la réussite de leurs projets. Le capital humain est notre première richesse et nous accordons beaucoup d'attention au bien-être de nos salariés. Nous faisons en sorte de rassembler toutes les conditions pour assurer leur bien-être professionnel.</p>
MISE EN OEUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de recrutement : Nous recrutons uniquement dans la durée (principalement en contrat à Durée Indéterminée) et offrons à chaque salarié la possibilité de prendre progressivement des responsabilités dans le développement de l'entreprise. • Politique de rémunération : la politique de rémunération est fixée systématiquement au dessus du minimum légal, et comprend deux parties distinctes : salaire fixe et salaire variable. Celle-ci s'applique de manière équivalente à chaque salarié. • Intégration : Un processus d'intégration a été défini. Il prévoit un moment de rencontre et de présentation du cabinet par un ou plusieurs consultants (petit déjeuner ou déjeuner), la remise d'un guide d'accueil, ainsi que l'attribution d'un coach à chaque salarié. Le coach est l'interlocuteur privilégié du consultant pour l'accompagner dans sa carrière, l'écouter et le conseiller. Il vient ainsi compléter l'encadrement du manager de mission et offre un accompagnement décorélé de la réalisation d'une mission. • Gestion de carrière : chaque collaborateur construit son parcours professionnel accompagné par son coach, autour de 3 axes : la production, le management et le commercial. • Evaluation : Chaque consultant est évalué deux fois dans l'année. La philosophie de ces évaluations est de partager autour du travail réalisé et faire le bilan aussi souvent que possible, afin que les consultants progressent dans leur pratique du conseil et développent leurs compétences techniques, managériales et humaines. • Formation : Chaque consultant est invité à faire part de ses souhaits de formation à son manager ou à son coach, à tout moment dans l'année, ou a minima pendant les entretiens semestriels. De plus, nous sommes engagés dans une démarche de certification, et tous les collaborateurs Enza sont certifiés, ou engagés dans une démarche de certification auprès d'organismes accrédités. • Parcours différenciés : nous proposons des parcours différenciés afin que chacun de nos collaborateurs puisse construire son parcours professionnel au regard de ses objectifs. <ul style="list-style-type: none"> • Temps partiel, afin de donner de la flexibilité, pour permettre au salarié un meilleur équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle • Parcours doctorant, permettant la répartition du temps de travail entre des missions de conseil et de la recherche pour la rédaction d'une thèse • Implication – chantier interne : Chaque salarié est incité à participer à la vie interne de l'entreprise et à prendre la responsabilité d'un « chantier » suivant ses centres d'intérêt (communication, RSE, recrutement, etc.). Chaque chantier a la responsabilité de définir, optimiser et gérer les processus qui lui sont confiés avec un pilotage au niveau de la Direction du cabinet. • Implication – évènements : Enza organise régulièrement des réunions internes (« plénières ») afin de partager les actualités et résultats du cabinet en totale transparence. D'autres évènements sont également proposés tels que des activités sportives en équipe ou des séminaires semestriels. Ces séminaires sont coconstruits par les associés et les consultants.

❖ Actions pratiques // Conditions de travail (2/2)

MISE EN OEUVRE	<p>Parmi les actions menées plus spécifiquement en 2015, nous citerons les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'1 petit déjeuner d'accueil et 1 déjeuner d'accueil pour l'intégration de 3 nouvelles recrues • Equipement des bureaux avec des positions de travail ergonomique (bureau « assis-debout » avec plateau réglable en hauteur) visant à procurer un environnement de travail serein et confortable • Création du guide d'accueil Enza : livret rassemblant toutes les informations pratiques pour le nouvel arrivant • Organisation de 8 réunions plénières • Organisation de 2 séminaires : Valence (Espagne) et Paris • Autres évènements : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier cuisine et d'un repas de Noël • Inscription en équipe à la course Paris-Versailles • Inscription en équipe au semi-marathon de Paris • Inscription en équipe au challenge GCC (Global Corporate Challenge) : voyage virtuel de 100 jours à travers le monde : équipés d'un podomètre, les salariés saisissent le nombre de pas effectués chaque jour sur une plateforme collaborative, et parcourent la planète en fonction du nombre de pas réalisés par les membres de leur équipe. Au delà de ces 100 jours, des conseils et bonnes pratiques sur l'alimentation et le sommeil sont proposés sur la plateforme, afin d'assurer la continuité de l'apprentissage et de la formation d'habitudes positives tout au long de l'année.
MESURES	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de recrutement : 100% de CDI sur l'effectif total • Formation : 12 collaborateurs ont suivi une formation en 2015, soit 71% de l'effectif moyen annuel • Arrêt maladie : 3 jours d'arrêt maladie en 2015 pour l'ensemble des collaborateurs, sur un total de 5.000 jours travaillés • Intégration : 3 consultants recrutés en 2015 ayant bénéficié du dispositif d'accueil complet (rencontre, guide et coach) • Evaluation : 100 % de salariés évalués • Parcours différenciés : <ul style="list-style-type: none"> • Temps partiel : 2 collaborateurs concernés • Parcours doctorant : 1 collaborateur concerné • Implication – évènements : doublement des inscriptions au Semi marathon de Paris par rapport à la course Paris-Versailles

❖ Actions pratiques // Environnement (1/2)

EVALUATION, POLITIQUE & OBJECTIFS	<p>De manière générale, Enza soutient le respect environnemental.</p> <p>En ce sens, une politique d'achats responsables est appliquée au sein du cabinet, et promeut une utilisation raisonnée des ressources, dans le but d'en maîtriser et diminuer leur consommation.</p> <p>Nous favorisons autant que possible l'achat de produits plus respectueux de l'environnement, afin de limiter notre impact sur la planète. Leurs critères garantissent l'aptitude à l'usage des produits et services et une réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.</p>
MISE EN OEUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements : nous encourageons l'utilisation des transports en commun, du covoiturage ou de la prise de taxi en groupe pour les déplacements professionnels. • Matériel informatique et téléphonie : nous ne renouvelons pas à fréquence régulière nos équipements informatiques ou de téléphonie, ceux-ci sont remplacés uniquement une fois qu'ils ne fonctionnent plus. De même, un téléphone professionnel n'est pas fourni de façon automatique, mais uniquement sur demande du salarié. • Recyclage : nous déposons tout matériel usagé en déchetterie (matériel téléphonique, informatique,...). Nous sommes inscrits au programme HP qui recycle les cartouches d'imprimantes, nous recyclons les capsules de thé et café. • Plénières : pour les lieux d'accueil de nos événements internes, nous privilégions les restaurants proposant une cuisine régionale et de saison. • Consommation de papier et d'encre : nous en favorisons la diminution en limitant les impressions superflues et en dématérialisant l'intégralité de nos documents, qui sont mis à disposition sur un réseau partagé. • Affranchissement : nous utilisons uniquement des timbres verts qui garantissent une livraison en 48H en limitant la consommation de CO2. • Fournitures de bureaux : nous luttons contre le gaspillage, notamment en matière de fournitures de bureau où les commandes sont réalisées de manière groupée (une commande par trimestre en moyenne) pour éviter d'augmenter le stock inutilement et de devoir jeter le matériel inutilisé. • Locaux : nos bureaux sont équipés avec de l'électroménager classé A en économie d'énergie, nous avons des radiateurs à inertie, utilisons des ampoules LED et disposons d'un store électrique qui fonctionne uniquement à l'énergie solaire. • Produits labellisés : pour les fournitures de bureau, nous privilégions l'achat de produits qui ont reçu l'Ecolabel, label qui distingue des produits et des services plus respectueux de l'environnement, comme par exemple du papier Ecolabel, des enveloppes en papier recyclé, des cahiers label PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées, qui promeut la gestion durable de la forêt). Pour nos produits d'entretiens, nous utilisons la marque YOU, produits fabriqués à partir de produits d'origine végétale.

• Actions pratiques // Environnement (2/2)

MISE EN OEUVRE	<p>Parmi les actions menées plus spécifiquement en 2015, nous citerons les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Inscription au challenge GCC, afin d'inciter les salariés à marcher et faire du vélo plutôt que d'utiliser des moyens de transport polluants• Achat d'électroménager classé A en économie d'énergie pour équiper les bureaux• Achat d'un store électrique fonctionnant à l'énergie solaire
MESURE	<ul style="list-style-type: none">• Déplacements : 90 % de collaborateurs utilisant les transports en communs pour leurs déplacements professionnels• Matériel informatique et téléphonie : 5 % de matériel informatique et téléphonie renouvelé au cours de l'année (1 ordinateur renouvelé sur 15 et aucun téléphone sur 6)• Locaux : 50% des bureaux éclairés grâce à des ampoules LED

